

RFC 8729 : The RFC Series and RFC Editor

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 28 février 2020

Date de publication du RFC : Février 2020

<https://www.bortzmeyer.org/8729.html>

Les RFC, qui incluent notamment les normes techniques de l'Internet, sont en général réalisés par l'IETF mais sont publiés par une entité séparée, le "*RFC editor*". Ce RFC documente les RFC, et le rôle du "*RFC Editor*". Il remplace le RFC 4844¹, avec assez peu de changements, essentiellement l'adaptation à la nouvelle structure administrative de l'IETF, décrite dans le RFC 8711.

Comme pour beaucoup de choses dans l'Internet, la définition exacte des rôles des différents acteurs n'avait pas été formalisée car personne n'en ressentait le besoin. Au fur et à mesure que l'Internet devient une infrastructure essentielle, cette absence de formalisation est mal ressentie et la politique actuelle est de mettre par écrit tout ce qui était implicite auparavant.

C'est le cas du rôle du "*RFC Editor*". Autrefois le titre d'une seule personne, Jon Postel, ce nom désigne désormais une organisation plus complexe. Relire les RFC avant publication, les corriger, leur donner un numéro et assurer leur distribution, tels sont les principaux rôles du "*RFC Editor*".

Notre RFC décrit le but des RFC (section 2) : « documenter les normes de l'Internet, et diverses contributions ». Puis, il explique le rôle du "*RFC Editor*", sa place dans le processus de publication et les fonctions qu'il doit assurer (le cahier des charges de l'IETF avait été publié dans le RFC 4714). Pour plus de détails sur le travail, on peut consulter le site Web <<https://www.rfc-editor.org/>> du "*RFC Editor*".

Il faut noter (section 5 du RFC) que le "*RFC editor*" reçoit des textes candidats par plusieurs voies. Si la plus connue est celle de l'IETF, il peut aussi publier des RFC d'autres origines notamment ceux des soumissions indépendantes (RFC 4846). Il est supervisé par l'IAB et par la nouvelle IETF LLC <<https://www.ietf.org/about/administration/>> (RFC 8711.) Le fonctionnement détaillé du "*RFC Editor*" et son organisation figurent dans le RFC 8728.

Le "*RFC editor*" a une mission difficile puisqu'il doit agir avec prudence, voire avec conservatisme, pour assurer la qualité et la disponibilité des RFC pendant de très longues périodes.

Il y a peu de changements depuis le RFC précédent sur ce sujet (le RFC 4844), essentiellement le remplacement de l'ancienne IAOC par l'IETF LLC décrite dans le RFC 8711.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc4844.txt>